

Présentation du problème

Que faites-vous si un élève se lève au milieu de votre intervention pour jeter un brouillon dans la poubelle ? Si un élève-boucher prend son couteau et le plante avec rage dans la bête qu'il est entrain de découper ? Si un élève se retourne avec violence vers un voisin qui l'a agacé ? Si l'apprenti frappe son marteau sur une machine-outil ? Si une élève se remaquille ? Si une autre dort sur son banc ? Si un autre encore réagit en vous disant qu'il n'en a rien à faire ? Toutes ces questions évoquent des situations de crise souvent vécues comme des ruptures communicationnelles. Plus encore par l'enseignant débutant qui, en même temps qu'il construit des séquences d'apprentissage, doit négocier un contrat de communication.

« Dans une activité de classe, tout fonctionne comme si les partenaires (élèves et maitres) avaient à respecter des clauses qui n'ont jamais été énoncées ... et encore moins discutées »¹. Elèves et enseignants sont alors amenés à évoluer à la façon des équilibristes sans toujours percevoir ce qui garantit l'équilibre ou au contraire entraine la chute. Et lorsqu'il s'agit de relation pédagogique, les équilibristes ne sont pas seuls sur le fil. Ils sont au minimum deux (le professeur et un élève) et souvent plus (les professeurs, les élèves, l'institution, les parents) à devoir coordonner leurs mouvements.

Dans le passé, la relation pédagogique était déterminée par des conventions aussi précises que bien connues de tous. Il s'agissait alors de respecter la « discipline ». Aujourd'hui, la pratique de la négociation se généralise dans de nombreux secteurs de la vie. L'entreprise, la famille, le couple et ... l'école sont autant de lieux où se négocient les rapports humains, économiques et sociaux. D'une culture scolaire où l'élève était lié au maitre par un rapport de quasi vassalité, on est passé à une situation où l'ensemble des paramètres qui déterminent la relation scolaire sont négociés².

On évoque souvent la notion de contrat didactique. Celle-ci a été définie par Guy Brousseau de la façon suivante : il s'agit de « l'ensemble des comportements (spécifiques) du maitre qui sont attendus de l'élève et l'ensemble des comportements de l'élève qui sont attendus du maitre »³. Il y a donc toute une série de façons d'être des uns et des autres qui sont régies par une sorte de système d'obligations réciproques. Parmi ces comportements attendus, le comportement communicationnel est trop souvent oublié. Et pourtant, de nombreuses conventions sont passées entre professeurs et élèves à propos de leurs façons de communiquer.

Un des exemples les plus flagrants de contrat de communication est celui de la gestion de la prise de parole. Enseignants et élèves savent qu'à certains moments du cours, les élèves ne peuvent prendre la parole qu'à la condition nécessaire d'avoir levé le doigt et à la condition suffisante d'avoir été désignés par le professeur. Le

¹ D'après CHEVALLARD, Y. (1988). *Médiations et individualisation didactiques*, dans *Le contrat didactique : différentes approches, Interactions didactiques*, Université de Genève et de Neuchâtel.

² Voir GUILLAIN, A. (1997). « L'école moderne, lieu d'une négociation permanente », dans *Communication et langages*, Retz, n°113, 3^e trimestre, pp. 67-72.

³ BROUSSEAU, G. (1986). « Fondements et méthodes de la didactique mathématiques », dans *Recherches en didactique des mathématiques*, La pensée sauvage.

doigt levé donne à l'élève le droit de recevoir la parole et l'oblige à attendre que l'enseignant le désigne pour la lui donner. De son côté, l'enseignant a le droit de désigner le prochain locuteur mais aussi l'obligation de donner la parole à ceux qui ont levé le doigt plutôt qu'à ceux que ne l'ont pas levé. Dans certaines situations, on considère que l'ordre d'apparition des doigts levés détermine l'ordre des prises de parole. L'élève qui contreviendrait à ce contrat de communication s'exclut de la communication, l'enseignant se chargeant de lui signifier son exclusion. Si c'est l'enseignant qui ne respecte pas la convention, le contrat risque d'être mis en cause par les élèves et dès lors se voir frappé de nullité.

L'exemple de la gestion des tours de parole pourrait laisser croire que le contrat de communication vise avant tout les aspects disciplinaires de la situation de classe. Nous tenterons de montrer dans cette fiche que les processus d'apprentissage peuvent eux aussi être facilités par des procédures de communication cohérentes et consciemment suivies par le professeur et les apprenants.

Repérage initial

- *Quels sont les « genres » de la communication où le contrat de communication est particulièrement important ? (le commentaire qui accompagne la remise du bulletin, le contrôle de connaissance, le face à face avec les parents, l'entretien avec la direction, la première heure du lundi, la dernière heure du vendredi, etc.)*

- *Vous arrive-t-il de mettre en place des contrats de communication dans vos classes. Si oui, pourriez-vous en citer quelques exemples ? Qui détermine les termes de chaque contrat (vous, l'institution, les élèves,...) ?*

1.

2.

- *Le contrat de communication varie-t-il? Si oui, en fonction de quels critères ?*

*En fonction du type d'activité qui est prévu ;
 Selon l'objet d'apprentissage qui est en jeu ;
 Selon l'étape précise dans le processus d'apprentissage ;
 Selon le moment du cours (début, fin,...) ;
 Selon le degré d'attention des élèves ;
 En fonction de chaque élève ;
 En fonction de la classe à laquelle vous vous adressez ;
 Selon le moment de l'année (début, fin , proximité des examens,...) ;
 Selon le moment de la journée.*

Autre (Précisez)

1 Une certaine conception de la communication

De nombreux « genres » de la communication recourent au contrat de communication. Le débat politique télévisé en est l'exemple le plus flagrant. Les règles conversationnelles qui régissent les échanges entre débatteurs font l'objet d'une véritable négociation avant le début de l'émission. Les thèmes abordés, le

temps de parole alloué à chaque intervenant, l'ordre des prises de parole, les différents plans de prise de vue, le décor de l'émission sont autant de paramètres qui sont réglés par les participants préalablement au débat.

D'autres aspects de la communication ne font pas l'objet d'une négociation explicite. La situation de débat implique le respect de toute une série de règles conversationnelles. Les questions sont plus généralement posées par l'animateur du débat, la gestion des tours de parole lui est confiée, les intervenants restent à leur place, la durée du débat est fixée à l'avance... Tous ces éléments font également partie du contrat de communication. Les intervenants, en acceptant de participer au débat, souscrivent implicitement à l'ensemble de ces règles.

Mais le contrat de communication peut encore être modifié et complété au cours de l'émission. Le ton adopté par les participants fera, par exemple, l'objet d'une négociation pendant toute la durée des échanges. A certains moments, on privilégiera l'humour, pour adopter un ton plus agressif lorsque la problématique traitée l'exige.

D'autres situations de communication nécessitent un contrat de communication particulièrement clair. Certains jeux imposent le silence à certains moments. Un contrôle de gendarmerie invite les conducteurs à adopter une certaine attitude communicationnelle.

2 Les contrats qui marquent la situation scolaire

La situation de classe se trouve également au cœur de multiples contrats. Il y a tout d'abord le contrat éducatif qui est à l'origine de la rencontre entre professeurs et élèves. On attend des premiers qu'ils mettent en place des processus d'apprentissage qui vont amener les seconds à maîtriser une série de compétences et de savoirs. On attend des élèves qu'ils participent à la construction de leurs propres savoirs et compétences.

Pour réaliser ce contrat social, l'enseignant met en place un contrat didactique. Celui-ci regroupe l'ensemble des comportements du maître et des élèves qui vont permettre le développement d'un apprentissage. Les règles générales et les habitudes de travail vont ainsi être instaurées. Mais les termes exacts de ce contrat pédagogique ne sont pas toujours explicités et ce qui est explicité est parfois mal interprété. Les dits et les non-dits peuvent entraîner des situations d'incompréhension, voire des conflits. Le modèle pédagogique qui entend faire de l'élève un acteur de son apprentissage doit donner sa place à la négociation du contrat didactique. Cette négociation vise avant tout une plus grande intercompréhension des règles de fonctionnement qui déterminent la situation de classe.

La communication entre élèves et professeurs est également régie par un contrat. Celui-ci balise les échanges et détermine les modalités de communication qui sont attendues par les uns et les autres aux différents moments de la classe. Bien sûr, ce contrat n'est pas toute la communication. Il constitue un cadre de contraintes que les participants à l'interaction se doivent de respecter, mais il s'agit tout autant d'un espace de liberté dans lequel les participants à l'interaction peuvent choisir de façon autonome les stratégies de communication qui leur conviennent.

De plus, le contrat de communication peut sans cesse être renégocié en fonction de l'ensemble de la valeur des paramètres qui interviennent dans la relation

pédagogique. L'essentiel pour les intervenants est de bien percevoir et d'accepter les termes du contrat qui sont valables à un moment déterminé de l'interaction. Certains éléments de ce contrat sont déterminés et négociés de façon explicite, d'autres sont implicitement intégrés dans le contrat. Soit ces éléments font partie des « habitudes scolaires », soit ils constituent une sorte de « rituel » propre à une classe déterminée, à un enseignant particulier. Enfin, certains éléments du contrat peuvent être négociés implicitement dans une sorte d'ajustement des comportements conversationnels.

L'enchâssement du contrat de communication dans le contrat didactique suggère le fait que l'un est le support de l'autre. La clarification et la prise de conscience du contrat communicationnel sont autant de promesses pour la réussite du contrat didactique entre les partenaires de l'apprentissage que sont les enseignants et les élèves.

À savoir

1 Une situation potentiellement communicative

Tout acte de communication se réalise dans une situation et les partenaires impliqués par cet acte n'existent, en tant qu'êtres communicants, qu'à travers les caractéristiques de cette situation.

Une **situation potentiellement communicative** est déterminée par l'ensemble des paramètres de la communication qui sont préexistants à l'échange.

Ainsi, lorsqu'on cherche à décrire une situation de communication, on identifie les paramètres qui entrent en jeu dans la configuration de la situation :

les conditions physiques de l'échange :

- les **formes de présence** des partenaires (présence physique ou non, nombre de participants) ;
- les **formes de transmission** de la parole (orale, écrite, iconique) ;

les composantes psychosociales :

- **l'identité personnelle** définit les partenaires de l'échange à travers des traits identitaires appartenant à deux catégories :
 - * *sociale* : âge, ethnie, classe sociale et culturelle
 - * *psychologique* : qualités affectives (pondéré, enjoué, agressif), intellectuelles (synthétique, analytique) et sociales (manière d'être en groupe)
- le **statut social** représente la position sociale que l'on occupe dans une relation particulière (élève, professeur, délégué de classe, directeur, éducateur, régent, licencié...)
- le **rôle social** est lié à l'activité jouée par la personne au moment de l'interaction et à ce que l'autre peut attendre de moi. Une personne ayant le statut de professeur peut à certains moments jouer le rôle d'accompagnateur d'un voyage. Un même enseignant peut endosser deux rôles de titulaire très différents en fonction de l'attente des parents d'élèves. Ces différentes activités déterminent les différents rôles sociaux joués par une personne ayant un statut constant.
- le **lien interpersonnel** permet d'identifier le degré de connaissance des individus en présence. Il peut s'agir d'un premier contact ou non, un lien de familiarité peut lier les individus.

2 Le contrat de communication

Qu'est-ce qu'un **contrat de communication** ?

Le **contrat de communication** correspond à la validation de règles conversationnelles communes. Celles-ci sont déterminées en fonction de la situation potentiellement communicative et par rapport aux intentions communicatives des interlocuteurs.

À ce niveau, les interlocuteurs font, ensemble, le choix de toute une série de règles conversationnelles qui vont les lier dans un rapport de dépendance réciproque. Bien sûr, les choix sont limités par la situation de communication. Le critère qui permet aux interlocuteurs de proposer puis de valider ces conventions communicationnelles est lié au but visé par chaque locuteur. Si un professeur a l'intention de modifier la perception d'un concept, il aura recours à un contrat de communication adapté à son but. Il choisira, par exemple, d'adopter un rôle de parole de questionnant. Il négociera alors avec les élèves leurs rôles de parole, comme par exemple la position de répondants.

Le contrat de communication comporte une série de composantes qui vont être négociées par les interactants :

les composantes socio-linguistiques :

- des **rôles de parole** sont liés aux statuts et rôles sociaux des interlocuteurs. Ainsi, dans le cadre d'un entretien d'orientation, on s'attend généralement à ce que l'enseignant occupe la position de questionnant, tandis que l'élève occupera le rôle de parole de répondant. En situation de réprimande, les énoncés qui permettent de signifier une punition font parties du rôle de parole de l'enseignant et non de l'élève.

les composantes intercommunicationnelles déterminent les modes de prise de parole selon :

- leur origine : l'individu *prend* la parole de son propre chef ; il est *sollicité* à parler ; ou, au contraire, il est *autorisé* à parler après en avoir fait la demande. C'est en général l'enseignant qui détermine les tours de parole.
- la durée et le nombre de prises de parole.

la composante thématique :

- le choix des thèmes à aborder peut également faire l'objet d'un contrat. On peut en déterminer l'ordre et la nature. De nouveau, les composantes de la situation limitent le choix de certains thèmes adaptés à des situations particulières. Entre le moment où ils terminent leurs examens et où ils reçoivent leurs résultats, les élèves peuvent contractuellement décider de n'aborder que des sujets joyeux ou drôles.

la composante discursive :

- le type d'échange (débat, simple discussion, échange de points de vue, exercices faits au tableau) tenu par des locuteurs résulte le plus souvent d'un choix qu'ils opèrent conjointement. Ces choix fixent d'ailleurs les limites de séquences successives dont l'homogénéité est soit thématique soit discursive.

d'autres composantes :

- l'ensemble des composantes de la communication peuvent faire l'objet d'un contrat. Nous n'avons relevé ici que celles que l'on rencontre le plus fréquemment. On pourrait étendre la liste aux autres composantes de la communication qui sont répertoriées dans ce manuel. L'important n'est pas tant de décrire le plus complètement possible les éléments pris en compte

dans le contrat que d'identifier celui-ci. En dégagant clairement les règles qui sont explicitement ou implicitement respectées conjointement par des locuteurs, on perçoit mieux les enjeux des situations de communication, leur finalité et éventuellement les causes de conflits ou d'incompréhension.

3 La négociation du contrat de communication

La notion de négociation indique qu'un enjeu est partagé par des négociateurs et que ceux-ci ont des ressources langagières différentes ainsi que des intérêts partiellement distincts à faire valoir. Lorsqu'il s'agit de communication, l'enjeu le plus souvent partagé par les locuteurs est l'intercompréhension. Les intérêts en jeu sont partiellement différents lorsque, par exemple, une personne cherche à persuader une autre de la véracité de ses dires. Dans la situation de classe, les ressources cognitives et langagières ne sont pas les mêmes pour l'ensemble des élèves et pour le professeur. Ainsi, certains élèves vont manier la rhétorique argumentative alors que d'autres seront incapables de manier les subtilités du syllogisme. Il y aura donc une nécessaire négociation des moyens qui seront mis en œuvre pour développer la communication. Si l'enseignant poursuit le but de développer les compétences intellectuelles des élèves, ceux-ci participent parfois à la vie de la classe en poursuivant un tout autre but. On évoque souvent la recherche de reconnaissance sociale qui monopolise toute l'énergie des élèves. L'enseignant et sa classe devront donc s'accorder pour que la communication permette aux objectifs des uns et des autres d'être atteints.

Les modes de négociation du contrat de communication peuvent être implicites ou explicites. Certaines règles seront énoncées très clairement par l'enseignant ou par les élèves. Ces derniers pourront par exemple demander explicitement qu'un thème ne soit pas abordé à l'occasion d'un cours. L'enseignant pourra négocier avec les élèves une gestion adaptée des prises de parole. Les négociations sont implicites lorsqu'une règle est appliquée par un participant et que son vis-à-vis valide le contrat en adoptant la même règle. À un moment déterminé d'un échange, un interlocuteur va couper un interlocuteur. Ce faisant, il établit la règle selon laquelle, à ce moment précis des échanges, les interlocuteurs peuvent se couper la parole. Cette proposition de règle peut être validée (il adopte une attitude semblable) ou au contraire refusée (il dénonce l'émergence d'une règle non négociée) par l'interlocuteur.

Lorsque le contrat de communication n'est pas respecté par un participant, soit le non-respect du contrat est dénoncé (chacun parle à son tour), soit un nouveau contrat est négocié (à partir de maintenant, on peut rire).

4 Les stratégies discursives

La place accordée dans cette fiche au contrat de communication pourrait laisser croire qu'une situation de communication est cadencée à la fois par la situation et par le contrat. Nous pensons, au contraire que c'est aussi en dehors de la situation et du contrat que se joue l'essentiel de l'échange. La situation et le contrat de communication ne sont que les cadres qui permettent l'ouverture d'un espace de parole où les stratégies particulières donneront son véritable sens à l'échange. En d'autres mots, la situation et le contrat ne sont que les conditions d'émergence et d'organisation du sens.

Analysons le phénomène

CONTEXTE I : Le premier extrait que nous avons sélectionné se déroule dans une salle d'informatique ; chaque poste est occupé par deux ou trois élèves. Ces derniers viennent d'horizons divers (sections humanités générales ou professionnelles) ; ils ont terminé leur formation secondaire. Le petit groupe d'élèves dans la situation présente a interpellé l'enseignant pour résoudre un problème de manipulation d'un objet virtuel. Tous les regards convergent vers l'écran. L'échange est réglé comme du papier à musique autour de la même visée.

- *Visionnez une première fois l'extrait indexé sur le cédérom « Fiche 1 Extrait 1 ».*

Repérez les éléments définissant la situation potentiellement communicative ainsi que ceux qui témoignent du contrat de communication passé entre les élèves et le professeur (certains éléments ne sont évidemment pas à votre disposition). Pour ce faire, vous pouvez utiliser cette grille d'analyse :

SITUATION POTENTIELLEMENT COMMUNICATIVE			
Composante psychosociale			
présence physique	O oui	O non	
formes de transmission	O oral	O écrit	O iconique
Composante psychosociale			
	âges	ethnies	classes sociales
qualités affectives			
qualités intellectuelles			
qualités sociales			
statuts sociaux des interlocuteurs			
rôles sociaux des interlocuteurs			
liens interpersonnels			

Composante socio-langagière			
rôles de parole			
Composante intercommunicationnelle			
l'enseignante	O prend la parole	O est sollicitée	O est autorisée
	O souvent	O parfois	O rarement
les élèves	O prennent la parole	O sont sollicités	O sont autorisés
	O souvent	O parfois	O rarement
Composantes thématique			
certaines thèmes sont-ils sélectionnés ?			
qui détermine ces thèmes ?			
Composante discursive			
type d'échanges dominant	débat		
	échange d'impressions		
	confrontation d'arguments		
	monologue		
	autre		
Autres composantes du contrat			

Commentaire sur l'extrait

Cette première séquence montre que le contrat de communication est véritablement l'objet d'une négociation, même si le plus souvent l'accord entre les parties est tacite. Certains éléments sont proposés par l'enseignante et acceptés par les élèves (l'alternance des questions et des réponses, les formes de gestion de tours de parole, les rôles de parole...). On constate également que les élèves gèrent avec l'enseignante la succession thématique des échanges. Elèves et enseignant partagent la même histoire conversationnelle et s'appuie sur elle pour construire une intervention. Vous aurez également identifié les paramètres de la situation qui déterminent la nature du contrat communicationnel et ce faisant de l'ensemble des échanges.

CONTEXTE II : Le deuxième extrait que nous avons sélectionné met en scène une enseignante de français travaillant dans une école à forte population immigrée. Dans l'extrait, vous pourrez identifier les termes du contrat de communication passé entre l'enseignante et les élèves.

- *Visionnez l'extrait indexé sur le cédérom « Fiche 1 Extrait 2 ».*

Centrez votre attention sur les efforts déployés par l'enseignante pour renégocier un nouveau contrat de communication.

Commentaire sur l'extrait

Le comportement communicationnel de l'élève est dénoncé par l'enseignante qui rappelle les termes du contrat de communication. Constatant qu'un élève n'a pu ou n'a pas voulu appliquer ce contrat, l'enseignante propose un nouveau contrat qui tient à la fois compte de ses attentes et de celles exprimées par l'élève. Le processus de négociation est donc bien présent dans cet extrait puisque les parties en présence poursuivent un but commun tout en ajustant leurs attitudes communicationnelles aux attentes des uns et des autres.

CONTEXTE III : La situation de communication que vous allez découvrir est très particulière. Elle met en présence un professeur de gymnastique et des élèves en face à face dans une classe qui n'est pas prévue pour explorer le mouvement. Par des consignes simples et précises, l'enseignant invite ses élèves à des postures « eutoniques ». Le coup de force de l'enseignant ici est d'utiliser un espace et une disposition frontale traditionnels pour « apprendre à gérer son stress ». La disposition des bancs n'est pas un obstacle à la réalisation de l'exercice. Il y a bien interaction puisque les consignes entraînent une réaction et que les élèves ajustent leurs postures aux contraintes spatiales.

- *Visionnez l'extrait indexé sur le cédérom « Fiche 1 Extrait 3 ».*

Déterminez les termes du contrat de communication dont témoigne le comportement de l'enseignant et des élèves.

Commentaire sur l'extrait

À nouveau, cette séquence témoigne de l'accord plus ou moins tacite, plus ou moins conscient des participants à un contrat de communication. Il y a bien interaction et le contrat n'est pas négocié ici. Cet ensemble d'actions et réactions constituent un événement communicationnel dont le cadre est implicite. Les règles qui déterminent ces échanges ne font pas l'objet d'une négociation explicite ; il faut présumer que les participants (enseignant et élèves) se sont entendus au préalable sur les termes du contrat. Chacun accepte les termes du contrat et intervient sur l'environnement (certains élèves décalent ou reculent leur chaise) pour réaliser l'exercice avec le plus de profit.

En réalisant l'exercice d'observation, vous aurez pu constater qu'il est difficile d'identifier l'ensemble des éléments qui constituent la situation et le contrat de communication. En effet, pour pouvoir percevoir l'ensemble de ces éléments, il est nécessaire de participer à la situation que l'on analyse. Les techniques d'observation participante vous permettront sans doute d'aller plus loin dans l'identification du contrat de communication.

Exerçons-nous

1 Des contrats de communication originaux

Nous vous proposons ci-dessous, une série de situations de communication qui peuvent être déterminées par des contrats de communication très différents. À vous de faire fonctionner vos capacités créatives et d'inventer des contrats de communication particulièrement originaux.

- Au mois de février, des nombreuses épidémies font rage. Vous vous retrouvez devant une classe de 10 élèves alors que vous aviez préparé un cours qui demandait un exercice en 3 groupes de 10 élèves.
- Rappelez-vous le moment de la première heure de cours de votre carrière. Comment allez-vous établir le contrat de communication avec votre classe ?
- Vous vous trouvez dans une école où les enseignants ont l'habitude d'être particulièrement distants avec les élèves. Le vouvoiement est de rigueur, aucun élève n'oserait prendre la parole sans y avoir été invité... Votre personnalité, votre culture scolaire, votre projet pédagogique vous invitent à adopter une tout autre attitude. Quelle est votre marge de manoeuvre ? Quelles seront les caractéristiques d'un contrat de communication que vous allez établir ?
- Vos élèves ont vraiment de la chance, ils vont avoir la visite d'Emmanuelle Béart qui viendra leur parler de sa passion pour le théâtre. Imaginez l'excitation des uns, la peur de prendre la parole des autres... Comment vous y prendriez-vous pour que tout se passe bien ?
- Vous vivez dans votre classe un important conflit entre les élèves provenant de Clochemerle et ceux qui habitent Tuttifrutti. Comment faire pour que le contrat de communication permette des échanges entre ces élèves ?

2 Observer et négocier l'observation

L'exercice d'observation que nous vous proposons maintenant demande que vous sélectionniez vous-même une situation de communication à laquelle vous pouvez participer. Celle-ci ne se déroule pas nécessairement dans une situation scolaire. Nous vous conseillons également de choisir un groupe dont vous connaissez les participants. Ceci vous aidera à compléter les données à propos de la situation. Après avoir analysé le corpus que vous aurez vous-même sélectionné, vous pourrez échanger avec les participants à l'interaction afin de vérifier si votre analyse de la situation correspond à la perception que les autres interlocuteurs en ont.

3 Renégocier le contrat

Voici quelques exemples de non-respect du contrat de communication. Comment feriez-vous pour renégocier les termes de celui-ci ?

- Fred est un élève qui participe énormément. Il en devient même un leader de la classe. Progressivement, il joue le rôle d'animateur des échanges et distribue la parole à une partie seulement des élèves de la classe. Que faites-vous ?
- Vous êtes titulaire de classe et vous organisez chaque mois une séance de rencontre avec les élèves. L'ambiance y est bien sympathique, mais vous constatez que la plupart des prises de parole servent à émettre des plaintes à propos d'autres collègues. Cette situation n'est pas très constructive. Vous souhaitez la changer et développer un contrat de communication qui fasse place à des échanges plus constructifs. Comment faire ?
- Vous avez beau solliciter les prises de parole de Janique, elle se ferme dans un mutisme total. Un jour, vous vous apercevez que dans des exercices en petits groupes, Janique participe assez activement. À partir de cette nouvelle information, vous pourriez revoir le contrat de communication.
- Il n'y a pas que les élèves qui contreviennent au contrat de communication. Vous aussi, il vous arrive de ne pas respecter certains de vos devoirs. Alors que vous refusez aux élèves le droit d'adopter un ton provoquant, vous-même, aujourd'hui, vous vous êtes déguisé(e) en casseur. Comment les élèves vont-ils réagir ? Quel est le nouveau contrat que vous allez devoir négocier ?

Pour en savoir plus

CHARAUDEAU, P. (1991). *La télévision. Les débats culturels « Apostrophes »*, Paris, Didier Erudition.

Charaudeau est l'inventeur de la notion de contrat de communication. Celle-ci fut bien sûr reprise par d'autres. Dans cet ouvrage, il présente de façon complète les éléments théoriques qui traitent de la question. Cette présentation est parfois un peu complexe. L'intérêt de ce livre réside probablement plus dans l'application qu'il propose avec l'analyse de l'émission de Bernard Pivot.

CHEVALLARD, Y. (1988). *Médiations et individualisation didactiques, dans Le contrat didactique : différentes approches, Interactions didactiques*, Genève, éd. des Universités de Genève et de Neuchâtel.

Les relations à établir entre contrat de communication et contrat didactique sont nombreuses. Dans cet article, c'est plutôt la notion de contrat didactique qui est explorée. À vous de faire les ponts nécessaires entre ce qui est présenté dans cette fiche et le développement proposé par Chevallard.

Collectif (1996) *L'apprentissage coopératif. Théories, méthodes, activités*, Montréal, éd. de la Chenelière.

Né d'une collaboration entre des enseignants, des chercheurs et des responsables de la formation des maîtres, le livre explore les potentialités de l'apprentissage coopératif. On y trouve des éléments théoriques, des comptes rendus d'expériences, des dispositifs d'apprentissage du travail coopératif (en grands groupes, en petits groupes). Solidement argumenté, facile à lire, voilà un ouvrage convaincant qui devrait intéresser les enseignants des toutes les disciplines et de tous les niveaux de la maternelle à l'université.

JASMIN, D. (1994). *Le conseil de coopération. Un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits*, Préface de Jacquard A., Montréal, éd. de la Chenelière.

Le titre est ambitieux et accrocheur, mais le développement ne tient pas la distance. Il s'agit plutôt du témoignage d'une enseignante sur un cas de coopération dans une classe de primaire. De nombreux échanges en interaction de résolution de conflits émaillent le propos. Tous ces exemples en font un livre attachant, une invitation au travail coopératif pour tous les petits gestes du quotidien de la classe.